

Décret

Générale

colonial

## Décret n° 17-363-1927 Naturalisation.

n° 17-363-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

19 janvier 1927

Numéro JO

n° 363 du 01/02/1927

Date du numéro

1 février 1927

### TEXTE INTÉGRAL

Par décret du 19 janvier 1927, ont été admis à jouir des droits de ciloven français, par application du décret du 7 février 1897 : Ayoub (Antoine), employé chemin de fer franco-éthiopie oh, à Djibouti, né le 3 février 1887, à Jalfa (Palestine). Hussein ( Marie-Joséphine), femme Ayoub, née le 5 février 1887, à Hodeidah (Arabie).